



ASSEMBLEE GENERALE 2019

SOLIDARITE NOUVELLE POUR LE LOGEMENT VAL DE MARNE

22 JUIN 2019

PROCES VERBAL

Les membres de SNL Val de Marne (membres actifs, membres bienfaiteurs, membres bénéficiaires) ont été régulièrement convoqués pour tenir leur assemblée générale ordinaire le 22 juin de 16h45 à 18h15 dans la salle de la paroisse Saint Pierre du Lac à Créteil, 28 Avenue François Mitterrand, pour débattre de l'activité de l'association durant l'exercice 2018, approuver le rapport d'activité, le rapport financier, et valider les orientations proposées.

L'association comptait 1073 membres au jour de la convocation, dont 195 membres actifs disposant d'une voix délibérative, 782 membres bienfaiteurs et 96 membres bénéficiaires disposant d'une voix consultative.

Il est entendu par l'usage que les membres bienfaiteurs et bénéficiaires participant aux réunions de la vie associative dont l'AG sont des membres actifs et ont donc une voix délibérative.

114 membres actifs étaient présents ou représentés.

Après un temps d'échanges entre locataires et bénévoles autour des axes de l'action de SNL (créer des logements, louer des logements, accompagner, interpeller), la séance est ouverte par le président Jean- Christophe Brelle à 16h45.

### **1. Présentation du rapport d'activité 2018**

Le rapport d'activité est présenté par le Président, des salariés et des bénévoles. Il est disponible en ligne sur le site de SNL : [www.solidarites-nouvelles-logement.org](http://www.solidarites-nouvelles-logement.org), rubrique SNL Val-de-Marne, publications.

En 2018, SNL94 c'est :

- 105 familles logées et accompagnées
- 203 bénévoles
- 9 salariés
- 534 donateurs
- de nombreux partenaires publics et privés

### **2. Présentation du rapport financier 2018**

Le rapport financier est présenté et commenté par la trésorière Elisabeth Muller et la directrice, Clémentine Péron-Gillet.

### **3. Rapport du commissaire aux comptes**

Madame Delphine VEAU, commissaire aux comptes, présente son rapport sur les comptes et donne un avis favorable relatif à la sincérité, la fidélité et la régularité des comptes.

#### 4. Vote du rapport d'activité

**Résolution N°1 : Vote du rapport d'activité 2018**

Après avoir pris connaissance du rapport d'activité, du rapport financier et du rapport de la commissaire aux comptes, l'assemblée générale approuve le rapport d'activité 2018.

**Adoptée à l'unanimité des présents et représentés**

#### 5. Vote du rapport financier

**Résolution N°2 : Approbation des comptes et quitus**

L'assemblée générale approuve les comptes 2018 présentés et donne quitus au Conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2018

**Adoptée à l'unanimité des présents et représentés**

**Résolution N°3 : Affectation du résultat**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'année 2018, d'un montant de 110 303,26 euros, de la manière suivante :

- 79 453,53 euros de dons non affectés en réserve divers,
- 18 036,17 euros, anciennement financés par les Fonds Propres de SNL 75, en réserves pour acquisitions,
- 9 400 euros pour financer les parts PROLOGUES en réserves pour acquisitions,
- 3 413,56 euros en report à nouveau.

**Adoptée à l'unanimité des présents et représentés**

#### 6. Election des administrateurs

Nous remercions chaleureusement pour leur mandat : Mokrane AIT SOUKI Jean-Christophe BRELLE, Christine Canuet, François GERMAIN.

Mokrane AIT SOUKI ne se représente pas.

Sont candidats :

Jean-Christophe BRELLE, Christine Canuet, Jean- Pierre CHEVALIER, François GERMAIN.

Il est procédé au vote :

Jean-Christophe BRELLE : 114 voix

Christine Canuet : 114 voix

Jean- Pierre CHEVALIER : 114 voix

François GERMAIN : 114 voix

#### 7. Présentation de la nouvelle étape des Etats généraux SNL

Une réunion générale aura lieu le samedi 16 novembre. Les questionnaires sont en cours de dépouillement.

La secrétaire  
Christine Canuet



Le Président  
Jean-Christophe Brelle

